

ZOOMMED

Rapport annuel 2017





TABLE DES MATIÈRES

Profil	2
Message aux actionnaires	3
Rapport de la direction	6
Rapport de gestion par la direction	7
Rapport financier consolidé	24
Renseignements corporatifs	56



PROFIL

ZoomMed et ses filiales se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé. ZoomMed construit et exploite la plateforme de communication e-Pic, un réseau interopérable d'échange d'informations cliniques entre les médecins et l'ensemble des autres intervenants du secteur de la santé, tels que les pharmaciens, spécialistes, compagnies pharmaceutiques, laboratoires, cliniques spécialisées, assureurs privés, employeurs et autres.

L'élément déclencheur de ce réseau est le Prescripteur ZRx de ZoomMed.

L'amélioration de la communication et de la gestion qui s'ensuit rehausse l'efficacité du système de soins de santé et permet aux patients d'obtenir un service plus rapide et plus sécuritaire.

Les actions de la société sont inscrites à la bourse de croissance du TSX sous le symbole ZMD.



MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires, clients et employés de ZoomMed,

La réputation de ZoomMed a rapidement crû au sein de l'industrie des technologies des soins de santé. Elle s'est adressée avec succès à ce marché en forte croissance et encore très lucratif en offrant aux professionnels une nouvelle approche entourant la prescription des médicaments ainsi qu'une technologie à la fine pointe.

ZoomMed a récemment vendu la majorité de ses opérations canadiennes à TELUS Santé, un des plus importants réseaux privés en santé au Canada. Telus utilisera la technologie du Prescripteur électronique ZRx comme un des éléments centraux de sa plate-forme d'échange d'information en santé, réseau similaire au réseau transactionnel de SureScripts® aux Etats-Unis.

Le produit de cette vente à Telus Santé, pour une somme pouvant atteindre 6 800 000 \$, permettra à ZoomMed de se concentrer sur ses activités américaines et d'accélérer sa pénétration dans ce marché. Tel qu'annoncé précédemment, cette pénétration se fera à travers des partenariats stratégiques, des licences de distribution et des acquisitions. La première étape est la sélection d'un partenaire d'investissement, déjà positionné stratégiquement dans l'industrie, qui reconnaîtra le potentiel exceptionnel de notre produit basé sur sa suprématie technologique et prêt à s'associer avec nous dans son exploitation. Par la suite, avec ce partenaire clé, nous allons procéder à sélectionner les canaux de distribution de solutions de DME (Dossier Médical Électronique) les plus stratégiques avec lesquels nous allons conclure des accords de distribution de licences. Enfin, nous envisageons très sérieusement de faire certaines acquisitions stratégiquement ciblées et bien positionnées.

Jusqu'à maintenant, toutes les applications existantes de prescriptions électroniques ont été conçues, comme faisant partie d'un immense puzzle à l'intérieur d'un DME, ayant comme but principal de se mêler aux autres morceaux et de permettre l'échange d'informations dans un modèle requis par cette structure. Pour ces modèles, l'application de prescription électronique n'est qu'un module informatique parmi tant d'autres. Cependant, dans la pratique journalière d'un médecin, la prescription électronique n'est pas seulement une fonction parmi tant d'autres. C'est une fonction de base et une réalité omniprésente dans l'administration des soins de santé pour une grande majorité de leurs patients. Le succès du Prescripteur ZRx de ZoomMed est basé sur une approche qui a été rapidement reconnue comme la bonne approche par la communauté médicale et confirmée par la transaction avec Telus pour le marché Canadien.

Le Prescripteur ZRx a été structuré avec des fonctionnalités répondant pleinement aux attentes des médecins quant à ce que devrait être un prescripteur électronique idéal. Le Prescripteur ZRx procure des avantages indéniables rapidement reconnus par la communauté médicale, tant au point de vue technologique que fonctionnel. Par ailleurs, notre avance technologique est également évidente pour nos partenaires potentiels et distributeurs stratégiques présentement actifs dans ce marché.

Le Prescripteur ZRx a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soient des fonctionnalités *prédictives* et *préventives* qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application **prédictive** du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de



Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques **préventives** du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe.

Et, le plus important pour un médecin très actif, c'est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes; en fait le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Il n'est pas surprenant que les facteurs premiers d'acceptation du Prescripteur ZRx par les médecins, sont d'accélérer et de simplifier leur pratique de prescriptions en toute sécurité. Pour eux, le Prescripteur ZRx est l'une des rares applications informatiques reconnue comme ayant un avantage opérationnel clair dans leur pratique journalière bien au-delà des autres applications de gestion traditionnelles généralement utilisées dans leur pratique.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est aussi en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le Prescripteur ZRx est une application infonuagique utilisant des technologies de pointe. Son modèle d'affaires lui permet d'offrir des conditions financières plus qu'avantageuses aux médecins ainsi qu'aux fournisseurs de DME pour l'intégration de ce dernier dans leur solution globale.

L'évolution de la pharmacothérapie moderne, de l'environnement légal de la pratique médicale et des plates-formes informatiques récentes qui y sont associées, a sérieusement compliqué les exigences d'une solution sécuritaire et performante requise par les médecins et les organismes de réglementation pour la prescription. Récemment, plusieurs applications sur le marché, ont été développées dans un environnement technologique rendant leurs mises à jour de plus en plus difficiles et coûteuses. Ainsi, pour un fournisseur de DME ayant à supporter une gamme complète d'applications interopérables, il est devenu de plus en plus onéreux de fournir toute l'attention et les ressources nécessaires au module de prescription électronique de complexité grandissante et devant être en constante évolution.

Par conséquent, l'élément clé du modèle d'affaires de ZoomMed est de conclure des ententes de distribution de licence avec des fournisseurs de DME pour lesquels le Prescripteur ZRx deviendrait leur application principale de prescription électronique pleinement intégrée dans leur plate-forme globale de leur DME. L'architecture du Prescripteur ZRx permet une intégration bidirectionnelle simple et efficace. Au cours des années, ZoomMed a établi une feuille de route éprouvée dans ce domaine avec la réalisation de plus de 65 intégrations de solution de DME, avec succès, en Amérique du Nord. Ces ententes d'intégration permettraient également à de nombreux fournisseurs de DME d'être enfin en mesure de fournir à leurs clients une solution mobile pour la prescription électronique. Le modèle d'affaires de ZoomMed est une option financièrement avantageuse pour ces fournisseurs par rapport au développement, à la mise à jour et au maintien de leur propre application de prescription électronique. Qui plus est, la solution ZoomMed est moins onéreuse que toute autre solution sur le marché.



Notre plan d'affaires est clairement défini et nous avons l'intention de procéder rapidement à le mettre en œuvre. Notre focus sera de commercialiser initialement notre prescripteur aux États-Unis bien qu'il ait indéniablement un potentiel international.

A handwritten signature in black ink that reads 'Yves Marmet'.

Yves Marmet
CEO



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés et audités de ZoomMed inc. pour l'exercice clos le 31 mai 2017 et toute l'information contenue dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés et audités ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, incluant les normes internationales d'information financières « IFRS ». Les états financiers consolidés et audités sont appropriés aux activités de la société.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audition, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs auditions. Le comité d'audit révisé également les états financiers, reçoit le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été audités par Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L. comptables agréés, et leur rapport est présenté ci-après.

Le 21 décembre 2017

(Signé) Yves Marmet

Yves Marmet,
Président et chef de la direction



RAPPORT DE GESTION PAR LA DIRECTION

Ce rapport de gestion explique les états consolidés du résultat net et global, les états de la situation financière et des flux de trésorerie consolidés de ZoomMed inc. pour les exercices clos le 31 mai 2017 et le 31 mai 2016. Il doit être lu dans le contexte de l'information fournie par les états financiers audités et consolidés et par les notes y afférentes aux 31 mai 2017 et 31 mai 2016. De plus, certains résultats d'opération, de la situation financière et des flux de trésorerie sont comparés avec les données de l'exercice financier clos le 31 mai 2015.

Cette analyse de la direction a été complétée en fonction des informations disponibles au 21 décembre 2017. Cette analyse reflète la situation financière de ZoomMed inc. et ses filiales (la « société »).

Toutes les données financières contenues dans cette analyse ont été dressées selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Sauf si indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion peut contenir des informations et des déclarations, de nature prospective, relatives à la performance future de la société. Ces déclarations sont effectuées sur la base de suppositions et d'incertitudes ainsi que sur la meilleure évaluation possible des événements futurs par la direction. Ainsi, les lecteurs sont avisés que les résultats réels peuvent être différents des résultats anticipés.

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés ont été soumis au comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions. Il a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soit des fonctionnalités prédictives et préventives qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application prédictive du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques préventives du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe. Le plus important pour un médecin très actif, est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes, lui permettant de le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est actuellement en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie « PraxisLab ».

Puisque la société a effectué jusqu'à ce jour beaucoup de travail pour le marché Américain, son plan d'affaires à court terme prévoit de poursuivre le développement de ce marché et par la suite débiter la commercialisation au Royaume-Uni.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 8005 boulevard du Quartier, suite 303, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0N5.

**SITUATION FINANCIÈRE
INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES**

	31 mai 2017	31 mai 2016	31 mai 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	121 665 \$	323 396 \$	574 273 \$
Allocation d'aménagement à recevoir (court et long terme)	29 441 \$	36 801 \$	- \$
Immobilisations corporelles	155 365 \$	235 611 \$	4 885 \$
Actifs incorporels	- \$	100 000 \$	1 035 619 \$
Actif total	368 399 \$	1 107 630 \$	1 965 887 \$
Prêts à court terme	547 636 \$	- \$	- \$
Dettes (court et long terme)	119 000 \$	170 000 \$	- \$
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement (court et long terme)	17 323 \$	22 024 \$	- \$
Avantages incitatifs à la location	71 166 \$	89 730 \$	- \$
Capitaux propres	(1 625 015) \$	492 949 \$	1 423 241 \$
Capital social	25 509 437 \$	25 509 437 \$	25 509 437 \$

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la variation nette de la trésorerie est principalement liée aux activités opérationnelles. Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, la variation nette de la trésorerie a été liée aux activités opérationnelles et à la vente de la totalité des droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab pour la somme de 2 000 000 \$ dont un solde de 250 000 \$ a été comptabilisé à recevoir selon certaines modalités prévues au contrat. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2015, la variation nette de la trésorerie a été liée à l'entente conclue avec Telus Santé en septembre 2014.

Selon le contrat de location des locaux, le bailleur a alloué une allocation d'aménagement pour un montant total de 25 \$ le pi² remboursable sur une première période de 5 ans par tranche de 8 582 \$ par année (valeur actualisée à 7 360 \$). Si ZoomMed exerce son option de renouvellement du bail, prévue après une période initiale de 5 ans, le bailleur allouera une allocation du même montant pour la durée de renouvellement de 5 ans. L'allocation sur l'option de renouvellement n'a pas été comptabilisée. Au 31 mai 2017, la valeur actualisée de l'allocation d'aménagement à recevoir a été estimée à 29 441 \$ (36 801 \$ au 31 mai 2016).

Au 31 mai 2017, les immobilisations corporelles s'élevaient à 155 365 \$ comparativement à 235 611 \$ au 31 mai 2016 et à 4 885 \$ au 31 mai 2015. La diminution au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est principalement attribuable à l'amortissement et la dépréciation cumulés de l'exercice tandis que l'augmentation constatée au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 s'explique par la capitalisation des améliorations locatives ainsi que par l'acquisition de mobilier et d'un système téléphonique.

Les actifs incorporels pour les exercices 2015 à 2017 se détaillent comme suit :

- Au 31 mai 2017, la société a procédé à un test de dépréciation pour la licence Rx Vigilance et a estimé que l'avancement accompli dans la réalisation de son plan d'affaires pour le marché américain ne permettait pas de recouvrer, avec des flux de trésorerie futurs estimatifs, la valeur comptable de la licence Rx Vigilance. Le montant total a été déprécié.
- Au 31 mai 2016, les actifs incorporels s'élevaient à 100 000 \$ et représentent l'obtention d'une licence quant à la distribution pour le marché américain de Rx Vigilance « Quick Glance », un avisur thérapeutique.
- Au 31 mai 2015, les actifs incorporels totalisaient 1 035 619 \$ et étaient composés des frais de développement et de la propriété intellectuelle du logiciel PraxisLab, lesquels ont été vendus le 19 novembre 2015 à Familiprix et par le fait même sortis des livres.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a signé un contrat de location-financement pour un système téléphonique. Au 31 mai 2017, le solde est de 17 323 \$ et inclus les portions court terme et long terme. Au 31 mai 2016, le solde était de 22 024 \$.

Le 13 mars 2017, la société a conclu un financement de 500 000 \$ avec la firme Persistence Capital II. Des frais de financement de 75 000 \$ ont été déboursés et amortis sur la durée du prêt. Le prêt porte intérêts à un taux annuel de 12 %. Les intérêts sont payables mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 500 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 220 000 \$ pour un total de 720 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils

puissent être situés. Le prêt est remboursable le 31 mars 2018.

En septembre 2016, un administrateur de la société a effectué un prêt de 100 000 \$ à la société. Des frais d'ouverture du dossier de 15 000 \$ sont également dus à cet administrateur en lien avec ce prêt. Le montant total de 115 000 \$ est remboursable le 31 décembre 2017. Les frais financiers de l'exercice incluent 8 141 \$ à l'égard de ce prêt.

Le 14 juillet 2015, la société a obtenu un prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques d'Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % payable mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ pour un total de 244 800 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$, capital seulement, échéant le 28 février 2019.

RÉSULTAT NET ET GLOBAL INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES	31 mai 2017	31 mai 2016	31 mai 2015
Chiffre d'affaires	- \$	- \$	- \$
Frais de vente	349 372 \$	136 927 \$	135 736 \$
Frais d'administration	890 146	1 096 088	980 139
Frais d'opération	213 628	199 822	203 626
Frais de développement	306 589	210 619	253 427
Frais financiers	114 937	15 123	8 493
Dépréciation d'actifs	129 556	-	816 242
Perte avant impôts	(2 004 228) \$	(1 658 579) \$	(2 397 663) \$
Perte nette liée aux activités poursuivies	(2 004 228) \$	(1 415 603) \$	(1 679 945) \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées (Note 4)	(113 736)	465 182	5 443 848
Résultat net et global	(2 117 964) \$	(950 421) \$	3 763 903 \$
Résultat net et global de base et dilué par action	(0,016) \$	(0,007) \$	0,028 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	135 591 268	135 591 268	135 591 268

Les montants présentés dans le tableau du résultat net et global sont essentiellement reliés aux activités poursuivies par la société, c'est-à-dire à la commercialisation du marché américain. Les activités reliées au marché canadien et à l'exploitation du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie (activités abandonnées) sont détaillées à la note 4 des états financiers et cette note est reproduite dans le présent document à la section réservée à cet effet.

Les frais de vente ont été de 349 372 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2017 comparativement à 136 927 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et 135 736 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015. L'augmentation au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est expliquée par le fait que du 2 septembre 2014 au 28 février 2016, 50 % du salaire de certains individus était comptabilisé en diminution de la provision pour services à rendre dans le cadre de la transaction avec Telus Santé, et par les honoraires reliés au développement du marché américain.

Les frais d'administration et d'opération sont demeurés stables au cours des exercices clos les 31 mai 2017, 2016 et 2015.

Les frais de développement totalisent 306 588 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 comparativement à 210 619 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 et 253 427 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015. L'augmentation au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est dû au fait que du 2 septembre 2014 au 28 février 2016, 50 % du salaire de certains individus était comptabilisé en diminution de la provision pour services à rendre dans le cadre de la transaction avec Telus Santé et l'absence de crédits d'impôts à la recherche et au développement en 2017.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, les frais financiers totalisent 114 937 \$ comparativement à 15 123 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et à 8 493 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015. L'augmentation des frais financiers au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est attribuable aux frais d'obtention de financement, aux intérêts versés sur les prêts courts termes et aux intérêts versés sur la dette à long terme et le contrat de location-financement.

La société a estimé que l'avancement accompli dans la réalisation de son plan d'affaires pour les marchés internationaux ne permettait pas de recouvrer, avec des flux de trésorerie futurs estimatifs, la juste valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses actifs incorporels. Au 31 mai 2017, une dépréciation de 100 000 \$ a été enregistrée pour l'actif incorporel Rx Vigilance et une dépréciation de 29 556 \$ pour ses immobilisations corporelles. Une dépréciation de 816 242 \$ a été enregistrée pour l'actif incorporel du Prescripteur ZRx au 31 mai 2015.

Globalement, le résultat net et global de la société génère une perte de 2 117 964 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2017 comparativement à 950 421 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et un bénéfice de 3 763 903 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

Au 31 mai 2017, le résultat net de base et dilué par action est de (0,016) \$, de (0,007) \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et de 0,028 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

Les informations trimestrielles suivantes sont présentées sur la base des activités poursuivies telles que dans les états financiers annuels consolidés. Les montants figurant ci-dessous représentent avec justesse les résultats trimestriels non audités qui doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et consolidés annuels et les notes y afférentes de la société.

RÉSULTAT NET ET GLOBAL

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES – 2017

	Q4-2017	Q3-2017	Q2-2017	Q1-2017
Chiffre d'affaires	- \$	- \$	- \$	- \$
Frais d'exploitation	662 108 \$	414 253 \$	503 616 \$	424 251 \$
Perte nette et résultat global lié aux activités poursuivies	(662 108) \$	(414 253) \$	(503 616) \$	(424 251) \$
Bénéfice net (perte nette) et résultat global lié aux activités abandonnées	(118 640)	1 664	1 635	1 605
Résultat net et résultat global	(780 748) \$	(412 589) \$	(501 981) \$	(422 646) \$
Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies	(0,006) \$	(0,003) \$	(0,003) \$	(0,003) \$

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES – 2016

	Q4-2016	Q3-2016	Q2-2016	Q1-2016
Chiffre d'affaires	- \$	- \$	- \$	- \$
Frais d'exploitation	555 885 \$	391 778 \$	382 112 \$	328 804 \$
Perte nette et résultat global lié aux activités poursuivies	(312 909) \$	(391 778) \$	(382 112) \$	(328 804) \$
Bénéfice net (perte nette) et résultat global lié aux activités abandonnées	(355 748)	(43 193)	986 172	(122 049)
Résultat net et résultat global	(668 657) \$	(434 971) \$	604 060 \$	(450 853) \$
Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies	(0,002) \$	(0,003) \$	(0,003) \$	(0,002) \$

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, les informations trimestrielles présentées démontrent une constance du résultat net et global à l'exception du Q4-2017. Au cours du dernier trimestre, l'augmentation des frais d'exploitation est reliée à la dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 129 556 \$ et à l'amortissement des frais de financement de 22 636 \$. La perte reliée aux activités abandonnées est expliquée par la radiation de la contrepartie à recevoir de 119 583 \$ parce que les ventes sont nettement inférieures aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, le 2^e trimestre dégage un bénéfice de 604 060 \$ et est attribuable à la transaction avec Familiprix.

FLUX DE TRÉSORERIE INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

	31 mai 2017	31 mai 2016	31 mai 2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(670 600) \$	(1 790 468) \$	(3 228 987) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	469 299	166 026	(2 212 029)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(430)	1 373 565	5 855 368
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(201 731) \$	(250 877) \$	414 352 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	121 665 \$	323 396 \$	574 273 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se détaillent comme suit :

- Au 31 mai 2017, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont de (670 600) \$ et sont principalement attribuables aux charges d'opération de l'exercice financées partiellement par le délai dans le règlement des fournisseurs et le retard dans le paiement des salaires.
- Au 31 mai 2016, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles étaient de (1 790 468) \$ et étaient principalement attribuables aux frais d'opération.
- Au 31 mai 2015, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles étaient de (3 228 987) \$ et étaient principalement attribuables aux frais d'opération des activités poursuivies.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, les activités de financement de 469 299 \$ représentent un prêt d'un administrateur au montant de 100 000 \$, un financement court terme de 425 000 \$ et un remboursement sur la dette à long terme de 51 000 \$ et un remboursement sur l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement pour 4 701 \$.
- Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, les activités de financement de 166 026 \$ représentait le financement des améliorations locatives par Investissement Québec pour 170 000 \$ et un remboursement sur l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement pour 3 974 \$.
- Pour l'exercice clos le 31 mai 2015, les activités de financement étaient en totalité regroupés sous la rubrique activités abandonnées pour un montant de (2 212 029 \$) et représentait le remboursement de la débenture non convertible pour 1 834 173 \$ et le remboursement du financement des crédits d'impôts à la recherche et au développement par Investissement Québec pour 377 856 \$.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, les activités d'investissement totalisent (430) \$ et sont attribuables à l'acquisition d'immobilisations corporelles.
- Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, les activités d'investissement totalisaient 1 373 565 \$ et étaient composés d'un montant de 276 436 \$ pour l'acquisition d'immobilisations et d'un montant net de 1 650 001 \$ pour le produit net de cession du logiciel PraxisLab.
- Pour l'exercice clos le 31 mai 2015, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement totalisaient 5 855 368 \$. Un montant de (32 499) \$ a été classé dans les activités poursuivies pour la capitalisation des frais de développement et un montant net de 5 890 679 \$ a été classé dans les activités abandonnées pour le produit de cession du marché canadien à Telus Santé.

La variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant de ces trois catégories d'activités est de (201 731) \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2017, et a été de (250 877) \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et de 414 352 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

LIQUIDITÉS

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société a enregistré des pertes importantes au cours des dernières années, elle a accumulé un déficit important et ses liquidités actuelles pourraient être insuffisantes pour faire face à ses obligations. Les insuffisances de liquidités ont été



comblées au cours de l'exercice par un prêt d'une société privée, un prêt d'un administrateur et par le retard du paiement des salaires. Après la fin de l'exercice, la société a obtenu un prêt d'un investisseur privé (Note 27) permettant de répondre à certaines de ses obligations. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par le Prescripteur ZRx sur le marché américain.

ARRANGEMENT HORS BILAN

Il n'y a aucun arrangement hors bilan qui a ou est susceptible d'avoir une incidence sur les résultats d'opération ou sur la situation financière de la société.

ACTIONS, BONS ET OPTIONS EN CIRCULATION AU 21 DÉCEMBRE 2017

Actions ordinaires	135 591 268
Options en vertu du régime d'options d'achat d'actions	10 685 000

INFORMATION ADDITIONNELLE ET CONTINUE

La société diffuse ses états financiers consolidés, ses rapports de gestion, ses communiqués de presse ainsi que tout autre document réglementaire, via la base de données SEDAR, à l'adresse Internet suivante www.sedar.com.

La prochaine section de ce rapport correspond à une duplication de certaines notes provenant du rapport financier concordant à la même période.

NOTE 4 ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Ligne d'activités

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab.

Le résultat net lié aux activités abandonnées est présenté dans l'état consolidé du résultat net et global selon le tableau ci-dessous

Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées.

	2017	2016
	\$	\$
CHIFFRE D'AFFAIRES	-	-
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais de vente	752	755
Frais d'administration	-	27 669
Frais d'opération	-	500
Revenus financiers	(6 599)	(42 448)
Radiation de la contrepartie conditionnelle à recevoir	119 583	-
Amortissement des frais de développement	-	225 313
	113 736	211 789
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(113 736)	(211 789)
Impôts exigibles (récupération d'impôt) des activités ordinaires	-	(12 574)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(113 736)	(199 215)
Gain sur cession d'actifs incorporels ⁽¹⁾	-	919 947
Impôts exigibles sur cession d'actifs incorporels	-	(255 550)

GAIN NET SUR CESSION DES ACTIFS INCORPORELS	-	664 397
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(113 736)	465 182

(1) Net des frais légaux au montant de 99 999 \$ au 31 mai 2016.

NOTE 5 PROVISIONS POUR CONTRATS DÉFICITAIRES

La provision pour contrats déficitaires est liée à deux contrats provenant de la cessation d'exploitation des activités canadiennes à Toronto. Un premier contrat est lié à une perte de sous-location en vertu du bail de Markham et un second à la location d'une imprimante multifonction. Ces contrats génèrent un manque à gagner de 721 \$ pour la période qui se terminera le 31 août 2017.

	Total
	\$
Solde au 31 mai 2015	30 009
Utilisation	(13 784)
Solde au 31 mai 2016	16 225
Utilisation	(15 504)
Solde au 31 mai 2017	721

NOTE 6 NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

Instruments financiers

La version définitive de l'IFRS 9, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés ainsi que les versions d'IFRS 9 publiées par l'IASB en novembre 2013, en octobre 2010 et en novembre 2009. Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants :

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur,

en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par IASB en janvier 2016. Les modifications visent à exiger que les entités fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société juge que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 « Contrats de location ». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location ; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles ; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en décembre 2016. Elle fournit des indications sur la question de la « date de la transaction » aux fins de la détermination du cours de change à appliquer pour les transactions qui entrent dans le champ d'application d'IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères, et qui impliquent la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Les principaux éléments de l'interprétation sont les suivants :

- L'entité applique le cours de change à la date à laquelle la contrepartie anticipée en monnaie étrangère est payée ou reçue pour convertir l'actif, la charge ou le produit connexe, lors de sa comptabilisation initiale.
- Lorsque la contrepartie payée ou reçue par anticipation consiste en plusieurs versements, l'entité détermine la date de la transaction pour chacun d'eux.

L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en juin 2017. Elle fournit des indications à savoir à quel moment il est approprié de comptabiliser un actif d'impôt exigible lorsque la législation fiscale impose à une entité de verser immédiatement un paiement relativement à un montant en litige. L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

NOTE 7

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les immobilisations corporelles ou les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition ou si une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ayant subi une perte de valeur peut reprendre sa valeur comptable, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement.

Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'évaluation, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

Définitions des unités génératrices de trésorerie

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Contrepartie conditionnelle à recevoir

La direction estime la contrepartie conditionnelle à recevoir en fonction de la probabilité du niveau de réalisation potentiel des conditions contractuelles à respecter. Au 31 mai 2017, la société a radié la majorité du solde de la contrepartie conditionnelle à recevoir liée au contrat avec Familiprix.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société à commercialiser sa technologie implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. D'autres informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

NOTE 12

DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'ACTIFS INCORPORELS

Méthode d'évaluation

La société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs pour déterminer la valeur d'utilité de chaque actif. Les tests de dépréciation sont effectués au même moment chaque année soit à la fin d'un exercice financier. Depuis le dernier test de dépréciation, la société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Au 31 mai 2017

Améliorations locatives et le système téléphonique

La société a estimé qu'en date du 31 mai 2017, le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain ne permettait pas de conclure que la société serait en mesure de recouvrer les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles. Une dépréciation a donc été enregistrée afin de ramener la valeur comptable de son système téléphonique à la valeur recouvrable équivalente au solde de l'obligation en vertu de son contrat de location-acquisition et la valeur comptable de ses améliorations locatives à la valeur d'utilité.

L'impact sur la valeur de ces deux actifs est le suivant :



	Système téléphonique \$	Améliorations locatives \$
Coût		
Solde au 1 ^{er} juin 2016	25 998	197 348
Acquisitions	-	-
Solde au 31 mai 2017	25 998	197 348
Amortissement et dépréciation cumulés		
Solde au 1 ^{er} juin 2016	1 300	9 705
Amortissement	5 200	39 470
Dépréciation	2 175	27 381
Solde au 31 mai 2017	8 675	76 556
Valeur nette comptable au 31 mai 2017	17 323	120 792

Licence Rx Vigilance

Le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain et l'absence de ressources financières pour réaliser son plan au 31 mai 2017 ont mené la direction à conclure que la valeur comptable de la licence Rx Vigilance ne pourrait être recouvrée. Une dépréciation a donc été enregistrée.

L'impact sur la valeur de l'actif incorporel de la licence Rx Vigilance est le suivant :

	Licences et droits d'utilisation \$
Coût	
Solde au 1 ^{er} juin 2016	100 000
Acquisitions	-
Solde au 31 mai 2017	100 000
Amortissement et dépréciation cumulés	
Solde au 1 ^{er} juin 2016	-
Dépréciation	100 000
Solde au 31 mai 2017	100 000
Valeur nette comptable au 31 mai 2017	-

Au 31 mai 2016

La société a procédé à un test de dépréciation sur ses actifs incorporels et la direction de la société a estimé que la valeur aux livres était recouvrable.

NOTE 14 PRÊT COURT TERME

Le 13 mars 2017, la société a conclu un financement de 500 000 \$ avec la firme Persistence Capital II. Des frais de financement de 75 000 \$ ont été déboursés et amortis sur la durée du prêt.

Le prêt porte intérêts à un taux annuel de 12 %. Les intérêts sont payables mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 500 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 220 000 \$ pour un total de 720 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt est remboursable le 31 mars 2018.



	Total
	\$
Montant du prêt	500 000
Frais de financement	(75 000)
Amortissement des frais de financement	14 495
Valeur comptable au 31 mai 2017	439 495

NOTE 15 DETTE À LONG TERME

Le 14 juillet 2015, la société a obtenu un prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques d'Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$.

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % payable mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ pour un total de 244 800 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés.

Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$, capital seulement, échéant le 28 février 2019.

	Total
	\$
Montant initial	170 000
Paiement au cours de l'exercice	-
Solde au 31 mai 2016	170 000
Paiement au cours de l'exercice	(51 000)
Solde au 31 mai 2017	119 000
Portion court terme	68 000
Portion long terme	51 000

Les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	68 000
2019	51 000

NOTE 16 OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

La société a conclu un contrat de location-financement visant l'installation et l'utilisation d'un système téléphonique IP. Le contrat expire le 15 septembre 2020 et la valeur résiduelle sera de 1 \$. Le contrat est remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 511 \$.

	Total
	\$
Montant initial	25 998
Paiements au cours de l'exercice	(3 974)
	22 024

Solde au 31 mai 2016	
Paiements au cours de l'exercice	(4 701)
Solde au 31 mai 2017	17 323
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	5 051
Portion long terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	12 272
	17 323

Les paiements de location minimaux au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Paiements de location minimaux	
	2017	2016
	\$	\$
2017	-	6 134
2018	6 134	6 134
2019	6 134	6 134
2020	6 134	6 134
2021	1 023	1 021
Intérêts compris dans les paiements minimaux	(2 102)	(3 533)
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	17 323	22 024

NOTE 20 RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 29 novembre 2016. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le 31 mai 2017 et 31 mai 2016 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2015	13 380 000	0,09
Octroyées	1 100 000	0,21
Expirées	(1 965 000)	0,16
Solde au 31 mai 2016	12 515 000	0,09
Expirées	(1 830 000)	0,15
Solde au 31 mai 2017	10 685 000	0,08

Transaction pour l'exercice clos le 31 mai 2017

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2016

En janvier 2016, la société a octroyé 1 100 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 1 100 000



actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,21 \$ l'action pour une période de cinq ans. Ces options d'achat d'actions sont acquises dès l'émission.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	21 janvier 2016
Quantité	1 100 000
Valeur de l'action	0,02 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	196 %
Taux d'intérêt sans risque	0,71 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 20 130 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

Le tableau suivant dresse l'état de la situation du régime au 31 mai 2017 et 31 mai 2016 :

a) Au 31 mai 2017

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
2 485 000	2	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	32	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	44	0,21	0,02	1 100 000	0,21
10 685 000	26	0,08	0,02	10 685 000	0,08

b) Au 31 mai 2016

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
1 830 000	6	0,15	0,05	1 830 000	0,15
2 485 000	14	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	44	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	56	0,21	0,02	1 100 000	0,21
12 515 000	34	0,09	0,02	12 515 000	0,09

**NOTE 21
JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	31 mai 2017		31 mai 2016	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers	\$	\$	\$	\$

Trésorerie et équivalents de trésorerie	121 665	121 665	323 396	323 396
Prêts et créances	15 000	15 000	137 984	137 984
Allocation d'aménagement à recevoir	29 441	29 441	36 801	36 801

Passifs financiers

Prêt court terme	439 495	439 495	-	-
Prêt d'un administrateur	108 141	108 141	-	-
Dette à long terme	108 504	119 000	170 000	170 000
Autres passifs	265 407	265 407	98 903	98 903

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créances, des prêts courts termes et d'un administrateur et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 31 mai 2017 les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, l'allocation d'aménagement à recevoir, les comptes fournisseurs, le prêt d'un administrateur, le prêt à court terme et la dette à long terme. Au 31 mai 2016, les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, les comptes fournisseurs et la dette à long terme.

NOTE 22 RISQUES ET INCERTITUDES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

a) Risques associés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 31 mai 2017, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 1 617 \$ (421 \$ au 31 mai 2016). Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée en raison du caractère non significatif des soldes libellés en devise étrangère.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs. La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent la société à un risque de liquidité. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, sa dette à long terme et de son obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain avec un partenaire financier et par des ententes de services avec des partenaires au Canada.

b) Autres risques

Risque du marché

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Les performances liées à la réalisation de la contrepartie conditionnelle à recevoir peuvent varier selon des changements de préférences des clients.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs mais elle devra retenir ce personnel. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

NOTE 25 PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la rémunération de base des principaux dirigeants totalise 427 338 \$ et 415 391 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016. Au 31 mai 2017, une somme de 158 057 \$ était à payer aux principaux dirigeants.

Opérations entre sociétés liées

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui agit à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 un montant de 1 381 \$ (94 966 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016) a été facturé par ce



cabinet d'avocats. Un montant de 9 191 \$ est inclus dans les fournisseurs et charges à payer au 31 mai 2017 (7 603 \$ au 31 mai 2016).

En septembre 2016, un administrateur de la société a effectué un prêt de 100 000 \$ à la société. Des frais d'ouverture du dossier de 15 000 \$ sont également dus à cet administrateur en lien avec ce prêt. Le montant total de 115 000 \$ est remboursable le 31 décembre 2017. Les frais financiers de l'exercice incluent 8 141 \$ à l'égard de ce prêt.

Le président de la société est également président de la société américaine MediSyna Corporation Inc. qui œuvre dans le domaine de la santé. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, un prêt de 100 000 \$ avait été effectué à MediSyna Corporation Inc. pour ses frais de démarrage. La somme était incluse dans les débiteurs au 31 mai 2016, ne portait pas intérêt et était remboursable au plus tard le 30 novembre 2016. Ce prêt avait été provisionné entièrement au 31 mai 2016 et a été radié au cours de l'exercice 2017.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

NOTE 27

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Financement

La société a conclu le 2 novembre 2017 avec un investisseur privé traitant à distance avec ZoomMed, un financement au montant de 500 000 \$. La réception de ce montant est échelonnée et conditionnelle à certains événements : 100 000 \$ comme versement initial, 250 000 \$ à la signature du contrat de financement et à la réception des documents y afférents, 75 000 \$ à la publication d'un communiqué de presse confirmant la date de dépôt des états financiers consolidés annuels et 75 000 \$ à la fin de l'interdiction d'opérations sur les actions de ZoomMed. Au 21 décembre 2017, la société avait encaissé 425 000 \$.

Le prêt porte intérêt à un taux de 12 % par année payable sur une base trimestrielle. Le prêt est garanti par une hypothèque mobilière de 600 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt sera remboursable selon certaines conditions le 2 novembre 2018.

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ AUX 31 MAI 2016 ET 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	25 - 26
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
États consolidés de la situation financière	27
États consolidés des variations des capitaux propres	28
États consolidés du résultat net et global	29
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	30
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	31 - 55



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
ZOOMMED INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **ZOOMMED INC.**, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 mai 2017 et au 31 mai 2016, ainsi que les états consolidés du résultat net et global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives..

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ZOOMMED INC.** au 31 mai 2017 et au 31 mai 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui indique que la société doit parvenir à commercialiser sa technologie à l'extérieur du Canada avec un partenaire financier et conclure des ententes de services avec des partenaires canadiens au cours du prochain exercice afin de poursuivre ses activités. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

*Mazars Harel Rouin, S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 21 décembre 2017

1. CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A108185

**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 31 MAI 2017 ET 2016**

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	121 665	323 396
Débiteurs (Note 8)	57 762	303 035
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	7 360	7 360
Charges payées d'avance	4 166	20 803
	190 953	654 594
Actif non courant		
Contrepartie conditionnelle à recevoir (Note 8)	-	87 984
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	22 081	29 441
Immobilisations corporelles (Note 10)	155 365	235 611
Actifs incorporels (Note 11)	-	100 000
Total de l'actif	368 399	1 107 630
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs (Note 13)	1 079 511	309 390
Dû à des administrateurs (sans intérêt ni modalité de remboursement)	158 057	7 312
Prêt d'un administrateur (Note 25)	108 141	-
Prêt court terme (Note 14)	439 495	-
Portion court terme de la dette à long terme (Note 15)	68 000	51 000
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 16)	5 051	4 701
	1 858 255	372 403
Passif non courant		
Provision pour contrats déficitaires (Note 5)	721	16 225
Dette à long terme (Note 15)	51 000	119 000
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 16)	12 272	17 323
Avantages incitatifs à la location	71 166	89 730
Total du passif	1 993 414	614 681
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (Note 19)	25 509 437	25 509 437
Surplus d'apport	6 655 185	6 655 185
Déficit	(33 789 637)	(31 671 673)
Total des capitaux propres	(1 625 015)	492 949
Total du passif et des capitaux propres	368 399	1 107 630

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) Yves Marmet, Président du conseil et chef de la direction

(Signé) Marie-Hélène Pinard, Administrateur et chef des finances

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2017 ET 2016**

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2016	25 509 437	6 655 185	(31 671 673)	492 949
Résultat net	-	-	(2 117 964)	(2 117 964)
Solde au 31 mai 2017	25 509 437	6 655 185	(33 789 637)	(1 625 015)

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2015	25 509 437	6 635 055	(30 721 252)	1 423 240
Résultat net	-	-	(950 421)	(950 421)
Options d'achat d'actions octroyées (Note 20)	-	20 130	-	20 130
Solde au 31 mai 2016	25 509 437	6 655 185	(31 671 673)	492 949

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET GLOBAL
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2017 ET 2016**

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS POURSUIVIES		
PRODUITS	-	-
FRAIS D'EXPLOITATION (Note 17)		
Frais de vente	349 372	136 927
Frais d'administration	890 146	1 096 088
Frais d'opération	213 628	199 822
Frais de développement	306 589	210 619
Frais financiers	114 937	15 123
Dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels (Note 12)	129 556	-
	2 004 228	1 658 579
PERTE AVANT IMPÔTS	(2 004 228)	(1 658 579)
Récupération d'impôts par la perte des activités poursuivies (Note 23)	-	(242 976)
Perte nette liée aux activités poursuivies	(2 004 228)	(1 415 603)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées (Note 4)	(113 736)	465 182
RÉSULTAT NET ET GLOBAL	(2 117 964)	(950 421)
Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies	(0,015)	(0,010)
Résultat net et global de base et dilué par action	(0,016)	(0,007)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	135 591 268	135 591 268

**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2017 ET 2016**

	2017	2016
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	\$	\$
Résultat net et global consolidé	(2 117 964)	(950 421)
Résultat net des activités abandonnées	(113 736)	465 182
Résultat net des activités poursuivies	(2 004 228)	(1 415 603)
Amortissement des immobilisations corporelles	51 120	16 457
Amortissement des frais de financement	22 636	-
Rémunération à base d'action	-	20 130
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	252
Dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	129 556	-
Avantage incitatif au bail	-	69 947
Amortissement – Avantage incitatif au bail	(18 564)	(17 018)
Résultat net des activités abandonnées	(113 736)	465 182
Amortissement	-	225 313
Gain sur cession d'actifs incorporels	-	(1 001 440)
Dépréciation de la contrepartie conditionnelle à recevoir	119 583	-
Revenus financiers	(6 599)	-
Provision pour contrats déficitaires	(15 504)	(13 784)
	(1 835 736)	(1 650 564)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (Note 26)	1 165 136	(139 904)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(670 600)	(1 790 468)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Activités poursuivies		
Dette à long terme	-	170 000
Prêt d'un administrateur	100 000	-
Prêt court terme, net des frais de financement	425 000	-
Remboursement d'obligation découlant des contrats de location-financement	(4 701)	(3 974)
Remboursement de la dette à long terme	(51 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	469 299	166 026
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Activités poursuivies		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(430)	(221 436)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(55 000)
Activités abandonnées		
Produit de cession d'actif incorporel	-	1 750 000
Frais de transaction	-	(99 999)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(430)	1 373 565
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(201 731)	(250 877)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	323 396	574 273
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	121 665	323 396

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 22 336 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2017 et de 3 445 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions. Il a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soit des fonctionnalités prédictives et préventives qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application prédictive du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques préventives du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe. Le plus important pour un médecin très actif, est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes, lui permettant de le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est actuellement en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie « PraxisLab » (Note 4).

Puisque la société a effectué jusqu'à ce jour beaucoup de travail pour le marché Américain, son plan d'affaires à court terme prévoit de poursuivre le développement de ce marché et par la suite débiter la commercialisation au Royaume-Uni.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 8005 boulevard du Quartier, bureau 303, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0N5.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 21 décembre 2017.

La préparation des états financiers consolidés est établie selon le principe de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités. Par contre, certains faits et circonstances suscitent un doute sur le bien-fondé de cette hypothèse. La société a enregistré des pertes importantes au cours des dernières années, elle a accumulé un déficit important et ses liquidités actuelles pourraient être insuffisantes pour faire face à ses obligations. Les insuffisances de liquidités ont été comblées au cours de l'exercice par un prêt d'une société privée, un prêt d'un administrateur et par le retard du paiement des salaires. Après la fin de l'exercice, la société a obtenu un prêt d'un investisseur privé (Note 27) permettant de répondre à certaines de ses obligations.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

La continuité des activités de la société dépend de la capacité à commercialiser sa technologie, à l'extérieur du Canada, avec un partenaire financier et des ententes de services avec des partenaires au Canada. Il n'est pas possible de prédire à ce stade si ces éléments vont se matérialiser.

Les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc. et ZoomMed USA inc. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Constatation des revenus

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Tous les actifs financiers, sauf ceux désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur et elle est inscrite dans l'état consolidé du résultat net et global.

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net – Tous les instruments inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils sont évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et global dans les produits financiers ou les charges financières, et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés en résultat.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Prêts et créances – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La société inclut dans cette catégorie les comptes clients, la contrepartie conditionnelle à recevoir et l'allocation d'aménagement à recevoir. Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs – Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La société inclut dans cette catégorie les comptes fournisseurs, le prêt d'un administrateur, le prêt court terme et la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme liquides dont l'échéance est de moins de trois mois et du découvert bancaire, s'il y a lieu, qui sont classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Activités abandonnées

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour la société faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments de l'état de la situation financière relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat net relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers consolidés pour tous les exercices présentés s'ils présentent un caractère significatif pour la société.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé, moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	Méthode	Période
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Système téléphonique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans l'état consolidé du résultat net et global.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels de la société comprennent les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans l'état consolidé du résultat net et global selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue de la façon suivante :

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

	Période
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans

Frais de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimés.

Une licence pour la distribution pour le marché américain de Rx Vigilance est comptabilisée au coût et n'a jamais été amorti. Au 31 mai 2017, la société a procédé à un test de dépréciation et une dépréciation pour la valeur totale de la licence a été enregistrée (note 12).

Crédits d'impôt pour la recherche et le développement

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de recouvrabilité chaque année. Les actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit estimer, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésoreries (UGT).

Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les actifs non courants à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple (moins les avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et global sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les contrats de location en vertu desquels la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début du contrat à un montant égal à la juste valeur de l'actif loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location, selon le moindre des deux. L'actif acquis aux termes de contrats de location-financement est amortis sur la plus courte durée d'utilité et de la durée du contrat de location.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés au coût et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du bail (69 mois) venant à échéance le 31 mars 2021. L'amortissement est comptabilisé comme une réduction de la charge de loyer.

Provisions**Nature des passifs provisionnés**

Conformément à la norme IAS 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimables et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements hors bilan et litiges. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la société quant au résultat net en fonction des faits connus à la date d'arrêté des comptes. Les provisions comprennent notamment les provisions pour litiges (fiscaux, juridiques, sociaux), pour retours, pour environnement ainsi que les contrats déficitaires. Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par la direction juridique de la société et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale. Les transactions avec actionnaires sont présentées séparément dans les capitaux propres.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur l'état de la situation financière. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les réglementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts différés ne se matérialiseront pas.

Avantages du personnel

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et les congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés de la société ont rendu les services associés.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Rémunération à base d'actions**

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur, des options d'achat d'actions, est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état consolidé du résultat net et global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport. Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

Conversion des comptes exprimés en devises

Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères – Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société. Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

Établissements à l'étranger – Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante des capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net.

Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôts des frais financiers relatifs à ces instruments.

Le résultat net dilué par action des activités poursuivies est identique au résultat net de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes et/ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES**Ligne d'activités**

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab.

Le résultat net lié aux activités abandonnées est présenté dans l'état consolidé du résultat net et global selon le tableau ci-dessous.

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (SUITE)

Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées.

	2017	2016
	\$	\$
CHIFFRE D'AFFAIRES	-	-
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais de vente	752	755
Frais d'administration	-	27 669
Frais d'opération	-	500
Revenus financiers	(6 599)	(42 448)
Radiation de la contrepartie conditionnelle à recevoir	119 583	-
Amortissement des frais de développement	-	225 313
	113 736	211 789
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(113 736)	(211 789)
Impôts exigibles (récupération d'impôt) des activités ordinaires	-	(12 574)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(113 736)	(199 215)
Gain sur cession d'actifs incorporels ⁽¹⁾	-	919 947
Impôts exigibles sur cession d'actifs incorporels	-	(255 550)
GAIN NET SUR CESSION DES ACTIFS INCORPORELS	-	664 397
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(113 736)	465 182

⁽²⁾ Net des frais légaux au montant de 99 999 \$ au 31 mai 2016.

5. PROVISION POUR CONTRATS DÉFICITAIRES

La provision pour contrats déficitaires est liée à deux contrats provenant de la cessation d'exploitation des activités canadiennes à Toronto. Un premier contrat est lié à une perte de sous-location en vertu du bail de Markham et un second à la location d'une imprimante multifonction. Ces contrats génèrent un manque à gagner de 721 \$ pour la période qui se terminera le 31 août 2017.

	Total
	\$
Solde au 31 mai 2015	30 009
Utilisation	(13 784)
Solde au 31 mai 2016	16 225
Utilisation	(15 504)
Solde au 31 mai 2017	721

6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR**Instruments financiers**

La version définitive de l'IFRS 9, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés ainsi que les versions d'IFRS 9 publiées par l'IASB en novembre 2013, en octobre 2010 et en novembre 2009. Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants:

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par IASB en janvier 2016. Les modifications visent à exiger que les entités fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR (SUITE)**IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société juge que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 « Contrats de location ». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en décembre 2016. Elle fournit des indications sur la question de la « date de la transaction » aux fins de la détermination du cours de change à appliquer pour les transactions qui entrent dans le champ d'application d'IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères, et qui impliquent la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Les principaux éléments de l'interprétation sont les suivants :

- L'entité applique le cours de change à la date à laquelle la contrepartie anticipée en monnaie étrangère est payée ou reçue pour convertir l'actif, la charge ou le produit connexe, lors de sa comptabilisation initiale.
- Lorsque la contrepartie payée ou reçue par anticipation consiste en plusieurs versements, l'entité détermine la date de la transaction pour chacun d'eux.

L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en juin 2017. Elle fournit des indications à savoir à quel moment il est approprié de comptabiliser un actif d'impôt exigible lorsque la législation fiscale impose à une entité de verser immédiatement un paiement relativement à un montant en litige. L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les immobilisations corporelles ou les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition ou si une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ayant subi une perte de valeur peut reprendre sa valeur comptable, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement.

Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'évaluation, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

Définitions des unités génératrices de trésorerie

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Contrepartie conditionnelle à recevoir

La direction estime la contrepartie conditionnelle à recevoir en fonction de la probabilité du niveau de réalisation potentiel des conditions contractuelles à respecter. Au 31 mai 2017, la société a radié la majorité du solde de la contrepartie conditionnelle à recevoir liée au contrat avec Familiprix.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société à commercialiser sa technologie implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. D'autres informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

8. DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Contrepartie conditionnelle à recevoir ⁽¹⁾	15 000	50 000
Taxes de vente	42 053	19 582
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	-	144 643
Prêt à une société liée (Note 25)	-	100 000
Provision pour dépréciation – prêt à une société liée (Note 25)	-	(100 000)
Prêt à un employé, sans intérêt échu en novembre 2016	-	50 000
Autres à recevoir	709	38 810
Total	57 762	303 035

⁽¹⁾ Représente un solde de 15 000 \$ (sans taxe) à recevoir dans le cadre de la transaction avec Familiprix Inc. Au 31 mai 2016, un solde de 137 984 \$ était à recevoir (50 000 \$ à court terme et 87 984 \$ à long terme). Au cours de l'exercice, un montant de 119 583 \$ a été radié parce que les ventes par Familiprix sont nettement inférieures aux attentes.

9. ALLOCATION D'AMÉNAGEMENT À RECEVOIR

Selon le contrat de location des locaux, le bailleur a alloué une allocation d'aménagement pour un montant total de 25 \$ le pi² remboursable sur une période de 5 ans par tranche de 8 582 \$ par année. La première tranche a été remboursée le 31 décembre 2016. Si la société exerce son option de renouvellement du bail, le bailleur allouera une allocation du même montant pour la durée de renouvellement de 5 ans. Au 31 mai 2017, la société n'a pas comptabilisé l'allocation sur l'option de renouvellement.

	Total
	\$
Montant du remboursement prévu	42 913
Facteur d'actualisation	(6 112)
Montant actualisé du remboursement prévu au 31 mai 2016	36 801
Encaissement	(8 582)
Désactualisation	1 222
Solde au 31 mai 2017	29 441
Portion court terme	7 360
Portion long terme	22 081
	29 441

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier	Équipements informatiques	Système téléphonique Contrat de location- financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2016	55 115	54 122	25 998	197 348	332 583
Acquisitions	-	430	-	-	430
Solde au 31 mai 2017	55 115	54 552	25 998	197 348	333 013
Amortissement et dépréciation cumulés					
Solde au 1 ^{er} juin 2016	37 561	48 406	1 300	9 705	96 972
Amortissement	3 691	2 759	5 200	39 470	51 120
Dépréciation (Note 12)	-	-	2 175	27 381	29 556
Solde au 31 mai 2017	41 252	51 165	8 675	76 556	177 648
Valeur nette comptable au 31 mai 2017	13 863	3 387	17 323	120 792	155 365

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AUX 31 MAI 2017 ET 2016**

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Mobilier	Équipements informatiques	Système téléphonique Contrat de location- financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2015	59 486	87 333	-	46 481	193 300
Acquisitions	18 457	5 631	25 998	197 348	247 434
Cessions	(22 828)	(38 842)	-	(46 481)	(108 151)
Solde au 31 mai 2016	55 115	54 122	25 998	197 348	332 583
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2015	59 486	82 448	-	46 481	188 415
Amortissement	904	4 548	1 300	9 705	16 457
Cessions	(22 829)	(38 590)	-	(46 481)	(107 900)
Solde au 31 mai 2016	37 561	48 406	1 300	9 705	96 972
Valeur nette comptable au 31 mai 2016	17 554	5 716	24 698	187 643	235 611

*Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a acquis des immobilisations corporelles pour 25 998 \$ en vertu d'un contrat de location-financement.

11. ACTIFS INCORPORELS

	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2016	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Acquisitions	-	-	-	-	-
Solde au 31 mai 2017	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Amortissement et dépréciation cumulés					
Solde au 1 ^{er} juin 2016	4 322	-	2 253 934	2 261 549	4 519 805
Dépréciation (Note 12)	-	100 000	-	-	100 000
Solde au 31 mai 2017	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Valeur nette comptable au 31 mai 2017	-	-	-	-	-

11. ACTIFS INCORPORELS

	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2015	4 322	175 000	3 417 736	3 360 846	6 957 904
Acquisitions	-	100 000	-	-	100 000
Cession	-	-	(1 163 802)	(1 099 297)	(2 263 099)
Radiation	-	(175 000)	-	-	(175 000)
Solde au 31 mai 2016	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Amortissement et dépréciation cumulés					
Solde au 1 ^{er} juin 2015	4 322	175 000	2 748 549	2 994 414	5 922 285
Amortissement	-	-	54 311	171 002	225 313
Cession	-	-	(548 926)	(903 867)	(1 452 793)
Radiation	-	(175 000)	-	-	(175 000)
Solde au 31 mai 2016	4 322	-	2 253 934	2 261 549	4 519 805
Valeur nette comptable au 31 mai 2016	-	100 000	-	-	100 000

12. DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'ACTIFS INCORPORELS

Méthode d'évaluation

La société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs pour déterminer la valeur d'utilité de chaque actif. Les tests de dépréciation sont effectués au même moment chaque année soit à la fin d'un exercice financier. Depuis le dernier test de dépréciation, la société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Au 31 mai 2017

Améliorations locatives et le système téléphonique

La société a estimé qu'en date du 31 mai 2017, le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain ne permettait pas de conclure que la société serait en mesure de recouvrer les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles. Une dépréciation a donc été enregistrée afin de ramener la valeur comptable de son système téléphonique à la valeur recouvrable équivalente au solde de l'obligation en vertu de son contrat de location-acquisition et la valeur comptable de ses améliorations locatives à la valeur d'utilité.

L'impact sur la valeur de ces deux actifs est le suivant :

12. DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

	Système téléphonique \$	Améliorations locatives \$
Coût		
Solde au 1 ^{er} juin 2016	25 998	197 348
Acquisitions	-	-
Solde au 31 mai 2017	25 998	197 348
Amortissement et dépréciation cumulés		
Solde au 1 ^{er} juin 2016	1 300	9 705
Amortissement	5 200	39 470
Dépréciation	2 175	27 381
Solde au 31 mai 2017	8 675	76 556
Valeur nette comptable au 31 mai 2017	17 323	120 792

Licence Rx Vigilance

Le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain et l'absence de ressources financières pour réaliser son plan au 31 mai 2017 ont mené la direction à conclure que la valeur comptable de la licence Rx Vigilance ne pourrait être recouvrée. Une dépréciation a donc été enregistrée.

L'impact sur la valeur de l'actif incorporel de la licence Rx Vigilance est le suivant :

	Licences et droits d'utilisation \$
Coût	
Solde au 1 ^{er} juin 2016	100 000
Acquisitions	-
Solde au 31 mai 2017	100 000
Amortissement et dépréciation cumulés	
Solde au 1 ^{er} juin 2016	-
Dépréciation	100 000
Solde au 31 mai 2017	100 000
Valeur nette comptable au 31 mai 2017	-

Au 31 mai 2016

La société a procédé à un test de dépréciation sur ses actifs incorporels et la direction de la société a estimé que la valeur aux livres était recouvrable.

13. CRÉDITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	358 496	179 615
Salaires et déductions à la source	721 015	129 775
Total	1 079 511	309 390

14. PRÊT COURT TERME

Le 13 mars 2017, la société a conclu un financement de 500 000 \$ avec la firme Persistence Capital II. Des frais de financement de 75 000 \$ ont été déboursés et amortis sur la durée du prêt. Le prêt porte intérêts à un taux annuel de 12 %. Les intérêts sont payables mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 500 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 220 000 \$ pour un total de 720 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt est remboursable le 31 mars 2018.

	Total
	\$
Montant du prêt	500 000
Frais de financement	(75 000)
Amortissement des frais de financement	14 495
Valeur comptable au 31 mai 2017	439 495

15. DETTE À LONG TERME

Le 14 juillet 2015, la société a obtenu un prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques d'Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$.

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % payable mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ pour un total de 244 800 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés.

Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$, capital seulement, échéant le 28 février 2019.

	Total
	\$
Montant initial	170 000
Paiement au cours de l'exercice	-
Solde au 31 mai 2016	170 000
Paiements au cours de l'exercice	(51 000)
Solde au 31 mai 2017	119 000
Portion court terme	68 000
Portion long terme	51 000

15. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	68 000
2019	51 000

16. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

La société a conclu un contrat de location-financement visant l'installation et l'utilisation d'un système téléphonique IP. Le contrat expire le 15 septembre 2020 et la valeur résiduelle sera de 1 \$. Le contrat est remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 511 \$.

	Total \$
Montant initial	25 998
Paiements au cours de l'exercice	(3 974)
Solde au 31 mai 2016	22 024
Paiements au cours de l'exercice	(4 701)
Solde au 31 mai 2017	17 323
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	5 051
Portion long terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	12 272
	17 323

Les paiements de location minimaux à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Paiements de location minimaux	
	2017	2016
	\$	\$
2017	-	6 134
2018	6 134	6 134
2019	6 134	6 134
2020	6 134	6 134
2021	1 023	1 021
Intérêts compris dans les paiements minimaux	(2 102)	(3 533)
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	17 323	22 024

17. INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'EXPLOITATION

	2017	2016
	\$	\$
a) Frais de vente :		
Frais de vente	102 019	25 869
Salaires et charges sociales	234 573	106 943
Amortissement des immobilisations corporelles	12 780	4 115
	349 372	136 927
	2017	2016
	\$	\$
b) Frais d'administration :		
Frais d'administration	371 595	602 742
Salaires et charges sociales	505 771	469 101
Rémunération à base d'action	-	20 130
Amortissement des immobilisations corporelles	12 780	4 115
	890 146	1 096 088
c) Frais d'opération :		
Salaires et charges sociales	200 848	195 707
Amortissement des immobilisations corporelles	12 780	4 115
	213 628	199 822
d) Frais de développement :		
Frais de développement	55 240	43 498
Salaires et charges sociales	238 569	189 270
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	-	(26 263)
Amortissement des immobilisations corporelles	12 780	4 114
	306 589	210 619
e) Frais financiers :		
Intérêts et frais bancaires	82 609	11 557
Intérêts sur dette long terme	7 945	2 308
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-financement	1 432	1 137
Amortissement des frais de financement	22 636	-
Variation du taux de change	315	121
	114 937	15 123
f) Dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		
Système téléphonique	2 175	-
Améliorations locatives	27 381	-
Licence Rx Vigilance	100 000	-
	129 556	-

18. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a signé une convention de bail pour une durée de cinq ans avec option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans aux mêmes termes et conditions. À titre de garantie, la société, a consenti au bailleur une hypothèque mobilière au montant de 114 713 \$, plus une hypothèque additionnelle équivalente à 20 % dudit montant, sur l'universalité des biens meubles, actuels et futurs de ZoomMed Inc.

18. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (SUITE)

Au 31 mai 2017, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 451 905 \$.

Les loyers minimaux pour les 4 prochains exercices sont les suivants :

	2018	2019	2020	2021
	\$	\$	\$	\$
Loyer – Siège Social	108 998	108 998	108 998	90 831
Imprimantes multifonctions	10 486	10 486	10 486	2 622
	119 484	119 484	119 484	93 453

19. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

b) Déclaré

	2017	2016
	\$	\$
135 591 268 actions ordinaires au 31 mai 2017 et au 31 mai 2016	25 509 437	25 509 437

c) Transaction de l'exercice 2017

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

d) Transaction de l'exercice 2016

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016.

20. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 29 novembre 2016. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le 31 mai 2017 et 31 mai 2016 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2015	13 380 000	0,09
Octroyées	1 100 000	0,21
Expirées	(1 965 000)	0,16
Solde au 31 mai 2016	12 515 000	0,09
Expirées	(1 830 000)	0,15
Solde au 31 mai 2017	10 685 000	0,08

20. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (SUITE)

Transaction pour l'exercice clos le 31 mai 2017

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2016

En janvier 2016, la société a octroyé 1 100 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 1 100 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,21 \$ l'action pour une période de cinq ans. Ces options d'achat d'actions sont acquises dès l'émission.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	21 janvier 2016
Quantité	1 100 000
Valeur de l'action	0,02 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	196 %
Taux d'intérêt sans risque	0,71 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 20 130 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

Le tableau suivant dresse l'état de la situation du régime au 31 mai 2017 et 31 mai 2016 :

c) Au 31 mai 2017

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
2 485 000	2	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	32	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	44	0,21	0,02	1 100 000	0,21
10 685 000	26	0,08	0,02	10 685 000	0,08

d) Au 31 mai 2016

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
1 830 000	6	0,15	0,05	1 830 000	0,15
2 485 000	14	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	44	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	56	0,21	0,02	1 100 000	0,21
12 515 000	34	0,09	0,02	12 515 000	0,09

21. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	31 mai 2017		31 mai 2016	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	121 665	121 665	323 396	323 396
Prêts et créances	15 000	15 000	137 984	137 984
Allocation d'aménagement à recevoir	29 441	29 441	36 801	36 801
Passifs financiers				
Prêt court terme	439 495	439 495	-	-
Prêt d'un administrateur	108 141	108 141	-	-
Dette à long terme	108 504	119 000	170 000	170 000
Autres passifs	265 407	265 407	98 903	98 903

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créance, des prêts courts termes et d'un administrateur et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 31 mai 2017, les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, l'allocation d'aménagement à recevoir, les comptes fournisseurs, le prêt d'un administrateur, le prêt à court terme et la dette à long terme. Au 31 mai 2016, les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, les comptes fournisseurs et la dette à long terme.

22. RISQUES ET INCERTITUDES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

c) Risques associés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

22. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 31 mai 2017, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 1 617 \$ (421 \$ au 31 mai 2016). Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée en raison du caractère non significatif des soldes libellés en devise étrangère.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs. La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent la société à un risque de liquidité. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créateurs, sa dette à long terme et de son obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain avec un partenaire financier et par des ententes de services avec des partenaires au Canada.

d) Autres risques**Risque du marché**

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Les performances liées à la réalisation de la contrepartie conditionnelle à recevoir peuvent varier selon des changements de préférences des clients.

22. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs mais elle devra retenir ce personnel. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

23. IMPÔTS

La charge d'impôts sur les bénéfices diffère du montant d'impôts par application des taux statutaires pour les raisons suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Impôts au taux d'imposition applicable de 26,90 %	(534 978)	(446 157)
Incidences fiscales des charges non déductibles	8 791	9 732
Avantage d'impôt découlant de pertes opérationnelles non reconnues	483 392	142 324
Création et résorption de différences temporelles non reconnues	42 795	51 125
Total	-	(242 976)

Les impôts différés se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes fiscales reportables	5 451 710	5 029 678
Frais de financement reportés	25 047	11 957
Avantages incitatifs à la location à long terme	11 099	14 238
Excédent de l'amortissement comptable sur l'amortissement fiscal	915 828	918 262
Frais de développement capitalisés	1 061 475	1 043 361
	7 465 159	7 017 496
Moins : provision pour moins-value	7 465 159	7 017 496
Actifs d'impôts différés constatés	-	-

De plus, la société a des crédits d'impôt inutilisés de 1 134 911 \$ (829 620 \$ net d'impôt) au 31 mai 2017 et au 31 mai 2016.

Les pertes fiscales à reporter au 31 mai 2017 s'élèvent à 20 728 113 \$ au fédéral et 20 193 903 \$ au provincial.

23. IMPÔTS (SUITE)

Les pertes fiscales expireront comme suit :

Année	Fédéral	Provincial Québec
	\$	\$
2027	171 607	167 803
2028	663 750	362 956
2029	4 634 592	4 549 931
2030	3 695 314	3 662 997
2031	3 044 565	3 019 425
2032	2 755 300	2 732 955
2033	736 834	736 835
2034	1 631 080	1 604 442
2035	1 060 171	1 048 134
2036	547 187	520 712
2037	1 787 713	1 787 713
	<u>20 728 113</u>	<u>20 193 903</u>

24. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de ses produits, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres. Les capitaux propres de (1 625 015) \$ au 31 mai 2017 et 492 949 \$ au 31 mai 2016, sont composés du capital social, du surplus d'apport et du déficit. La diminution du capital de 2 117 964 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est expliquée par le déficit d'opération.

25. PARTIES LIÉES**Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la rémunération de base des principaux dirigeants totalise 427 338 \$ et 415 391 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016. Au 31 mai 2017, une somme de 158 057 \$ était à payer aux principaux dirigeants.

Opérations entre sociétés liées

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui agit à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 un montant de 1 381 \$ (94 966 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016) a été facturé par ce cabinet d'avocats. Un montant de 9 191 \$ est inclus dans les fournisseurs et charges à payer au 31 mai 2017 (7 603 \$ au 31 mai 2016).

En septembre 2016, un administrateur de la société a effectué un prêt de 100 000 \$ à la société. Des frais d'ouverture du dossier de 15 000 \$ sont également dus à cet administrateur en lien avec ce prêt. Le montant total de 115 000 \$ est remboursable le 31 décembre 2017. Les frais financiers de l'exercice incluent 8 141 \$ à l'égard de ce prêt.

25. PARTIES LIÉES (SUITE)

Le président de la société est également président de la société américaine MediSyna Corporation Inc. qui œuvre dans le domaine de la santé. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, un prêt de 100 000 \$ avait été effectué à MediSyna Corporation Inc. pour ses frais de démarrage. La somme était incluse dans les débiteurs au 31 mai 2016, ne portait pas intérêt et était remboursable au plus tard le 30 novembre 2016. Ce prêt avait été provisionné entièrement au 31 mai 2016 et a été radié au cours de l'exercice 2017.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

26. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	220 273	102 632
Charges payées d'avance	16 637	(1 601)
Allocation d'aménagement à recevoir	7 360	-
Créditeurs	770 121	(240 935)
Dû à des administrateurs	150 745	-
Total	1 165 136	(139 904)

27. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE**Financement**

La société a conclu le 2 novembre 2017 avec un investisseur privé traitant à distance avec ZoomMed, un financement au montant de 500 000 \$. La réception de ce montant est échelonnée et conditionnelle à certains événements : 100 000 \$ comme versement initial, 250 000 \$ à la signature du contrat de financement et à la réception des documents y afférents, 75 000 \$ à la publication d'un communiqué de presse confirmant la date de dépôt des états financiers consolidés annuels et 75 000 \$ à la fin de l'interdiction d'opérations sur les actions de ZoomMed. Au 21 décembre 2017, la société avait encaissé 425 000 \$.

Le prêt porte intérêt à un taux de 12 % par année payable sur une base trimestrielle. Le prêt est garanti par une hypothèque mobilière de 600 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt sera remboursable selon certaines conditions le 2 novembre 2018.

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>Bruno Floriani ⁽¹⁾ Administrateur, président du comité des ressources humaines</p> <p>Micheline Luneau ^{(1) (2)} Administratrice</p> <p>Yves Marmet Administrateur, président du conseil, président et chef de la direction</p> <p>Nicholas Matziorinis ⁽²⁾ Administrateur, président du comité d'audit</p> <p>Marie-Hélène Pinard ^{(1) (2)} Administratrice, secrétaire et chef des finances</p> <p>Robert Powell Administrateur</p> <p>⁽¹⁾ Membre du comité d'audit ⁽²⁾ Membre du comité des ressources humaines</p>	<p>CONSEILLERS JURIDIQUES Séguin Racine, Avocats Ltée 3030, boul. Le Carrefour, bureau 1002 Laval (Québec), H7T 2P5</p> <p>&</p> <p>Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, s.e.n.c.r.l. 1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1400 Montréal (Québec), H3B 5A9</p>
	<p>AGENT DE TRANSFERT Services aux Investisseurs Computershare inc. 1500, rue Université, bureau 700 Montréal (Québec), H3A 3S8</p> <p>ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES La date pour l'assemblée annuelle des actionnaires est à déterminer.</p>
<p>AUDITEURS Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L. 215 St-Jacques, Suite 1200 Montréal (Québec), H2Y 1M6</p>	<p>SERVICE DES RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET LES ACTIONNAIRES 8005, boul. Du Quartier, suite 303 Brossard (Québec), J4Y 0N5 Téléphone : 450.678.5457 Télécopieur : 450.678.9650 Courriel : info@zoommed.com Site Internet : www.zoommed.com</p>
<p>SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE 8005, boul. Du Quartier, suite 303 Brossard (Québec), J4Y 0N5 Téléphone : 450.678.5457 Télécopieur : 450.678.9650 Courriel : info@zoommed.com Site Internet : www.zoommed.com</p>	<p>BOURSE Les actions sont inscrites à la bourse de croissance TSX Symbole boursier : ZMD</p>